

## La loi du Roy au Bas Moyen-Age

Par **PlumpMyss**, le 26/11/2009 à 23:24

Bonsoir !

Je dois dissenter sur le sujet suivant :  
" La loi du Roy au Bas Moyen-Age " ...

Je n'ai absolument aucune idée,  
pour l'instant, je n'ai que défini l'époque : 990 - 1500, lu qu'il y avait un rapport avec les capétiens, rien de plus.

Mon manuel "Institutions politiques et sociales de l'Antiquité" n'en traite évidemment guère et internet ne m'aide pas plus ...

Etant donné mon manque d'information, je suis gênée si vous auriez-vous des pistes à me proposer ?

Par avance, merci,

PlumpMyss

Par **shaane12**, le 27/11/2009 à 08:30

Bon,

Regarde dans ton cours. Ensuite un manuel souvent ne suffit pas. Va à la BU de ton université et va chercher dans différents bouquins. Tu peux également aller à la section histoire pour compléter un peu.

Ensuite définis ton sujet, c'est à dire loi, roy et bas moyen âge.

Tiens moi au courant de tes recherches, je pourrais te filer un coup de pouce.

Par **yanos**, le 27/11/2009 à 11:40

Oui, cherche encore, c'est un sujet classique avec une bibliographie importante. Définis bien ce qu'on entend par "loi du roy" et ton développement viendra de lui-même.